

BALADE « SAC AU DOS » AU CREUX-DU-VAN – NE JEUDI 1^{ER} JUILLET 2021



Montons à 1.440 m d'altitude pour découvrir l'une des merveilles naturelles la plus impressionnante de Suisse ! Dès notre arrivée, laissons-nous séduire par ce fascinant décor communément appelé par tous les spécialistes « Grand Canyon ». Tout en nous promenant et restant très attentives, admirons ce cirque rocheux offrant un panorama à 360 degrés sur les Alpes, les lacs du Plateau et les vallées du Jura. Bonnes chaussures, coupe-vent et petite laine indispensables !

Prix de l'excursion

Fr. 40.-- (quarante. A payer dans le car. Merci d'avoir le montant exact évitant toute manipulation d'argent en cette période covidienne)
comprenant

1. le voyage en très confortable autocar jusqu'au sommet et le pourboire au chauffeur
2. la collation (café, thé, eaux minérales, tranches de gâteau) servie au restaurant après une belle balade à pied

H Départ

13h00
13h45

Autocar bleu « Hirschi Voyages »

de Lausanne, Gare CFF, côté Continental
d'Yverdon, Gare CFF

O

Sur place

14h30-16h00
16h00-17h00

temps libre pour la balade de découverte
collation

A

Retour

18h00 env.
18h45 env.

17h00 départ pour le retour

arrivée à Yverdon (horaire dépendant de l'intensité de la circulation)

arrivée à Lausanne (horaire dépendant de l'intensité de la circulation)

R

E

I

N

S

C

R

I

P

T

I

O

N

Merci de retourner le coupon-réponse ci-dessous par courrier postal « A »

à Madame Sylviane WEHRLI

Chemin du Frêne 9 - 1004 Lausanne

Confirmation

par écrit au minimum 10 jours avant la date d'activité

Annulation

auprès de **Madame Sylviane WEHRLI** par téléphone au 021 866 18 03 – ou
par mail : sylviane.wehrli@bluewin.ch

selon les conditions générales applicables dès le 1er janvier 2020

FORUM elle décline toute responsabilité en cas d'accident et se réserve le droit d'annuler cette activité au cas où le nombre requis de participantes ne serait pas atteint ou que les conditions sanitaires officielles l'y obligent !

Voir au verso d'intéressantes informations sur ce site et en cas de temps incertain

~~~~~

## BALADE AU CREUX-DU-VAN – JEUDI 1<sup>ER</sup> JUILLET 2021

Inscription **UNIQUEMENT** par courrier postal « A » auprès de **Madame Sylviane WEHRLI**  
Chemin du Frêne 9, 1004 Lausanne

☐ Départ de Lausanne, Gare CFF, devant le Continental

☐ Départ d'Yverdon, Gare CFF

Nom/prénom:.....

Localité .....Rue, no.....

☎ Fixe ou portable:.....E-mail\*:.....

(Si vous avez un portable, n'oubliez pas de le mentionner facilitant ainsi un éventuel contact durant l'activité)

☐ Je voyage en compagnie de .....

(☐ Oui, j'ai vérifié que la personne s'est bien inscrite)

☐ Je réserve une place dans le car

☐ J'ai lu et accepte les conditions 2020 d'annulation.....

☐ J'utilise mon bon-cadeau de Fr. 15.- pour cette activité et joins le document. Date & signature.....

# LE CREUX- DU-VAN

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Le nom du cirque provient du <b>celte</b> « <b>van</b> » qui signifie « rocher »                                                                                                                                                                                                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| Ce cirque rocheux – classé « Réserve naturelle » en 1870 - dresse ses falaises circulaires, hautes de presque 200 m et longues de 1.400 mètres, au-dessus des sauvages Gorges de l’Areuse. Il se situe à l’extrémité de la mythique vallée du Val-de-Travers                                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| Les couches calcaires ont été déposées par une mer primitive il y a près de 200 millions d’années. Le glacier, par alternance de gel et dégel, puis les ruisseaux ont sculpté ce spectaculaire amphithéâtre, particularité géologique typique du plissement de la chaîne du Jura                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| La faune et la flore<br>Balayées par un climat unique, la faune et la flore y sont riches et variées.<br>Cet endroit abritait également <b>des ours jusqu’à la fin du 18<sup>ème</sup> siècle !</b>                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| Quels animaux et quelles fleurs ?                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| des chamois                                                                                                                                                                                                                                                                                           | dont le nombre en Suisse avoisine 100.000 individus                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| des bouquetins des Alpes                                                                                                                                                                                                                                                                              | réintroduits à cet endroit en 1965. Il y en aurait 17 au Creux-du-Van                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| des lynx                                                                                                                                                                                                                                                                                              | exterminés de Suisse il y a plus d’un siècle, le lynx est progressivement réintroduit depuis 1971. Haut sur pattes, courte queue, petites oreilles surmontées d’une touffe de poils noirs bien identifiables, le lynx est un solitaire qui occupe des espaces gigantesques !                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| des chevreuils                                                                                                                                                                                                                                                                                        | mammifère herbivore sauvage dont le cri s’apparente à un aboiement de chien                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| des marmottes                                                                                                                                                                                                                                                                                         | sont également signalées                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| et une flore alpine                                                                                                                                                                                                                                                                                   | composée notamment d’<br>anémones                      asters                      grandes astrances                      gentianes<br>   <br>A cause du succès que rencontre ce lieu, des mesures de protection ont dû être prises. Soyons donc également attentives ! |
| <b>PRUDENCE – PRUDENCE – PRUDENCE</b><br><br>L’ensemble de ce vaste cirque rocheux n’est protégé par <b>AUCUNE BARRIERE !</b><br>Il est donc formellement interdit de se balader trop près du ravin et chaque visiteuse sera particulièrement prudente car le sentier peut devenir parfois glissant ! |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |

**Et que faire en cas de mauvais temps ? Appelez le 0900 1600 00**  
**En tapant sur la touche 3 « club » vous serez renseignée dès 17h00 la veille de l’événement.**